
Résumé de lecture pour le BAPE Val-Jalbert

Résumé exécutif

La Chambre de commerce a suivi avec intérêt l'ensemble des démarches mis de l'avant par la société d'énergie communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'implantation d'une minicentrale au fil de l'eau sur la rivière Ouiatchouane. Les nombreuses démarches de consultation publiques à de nombreux niveaux ainsi qu'un appui large et solide des gens d'affaires font en sorte que la Chambre de commerce de Roberval donne son appui au projet de minicentrale tel que proposé.

Collaboration historique → voir PowerPoint

Acceptabilité sociale

De l'avis des administrateurs de la Chambre de commerce, les différentes étapes de consultation ont été réalisées d'une manière adéquate, en respect des règles démocratiques en vigueur et en ligne avec les différents aspects du développement durable. Ces nombreuses consultations ont permis à de nombreuses reprises aux citoyens de s'exprimer sur les différentes particularités du projet et d'en améliorer certaines parties par leurs interventions.

Caractère économique pour la MRC

Depuis plusieurs années, les MRC Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy ainsi que la communauté Innu de Mashteuiatsh tentent de trouver des solutions pour réaligner notre économie sur d'autres secteurs que celui forestier. Au départ, puisque nous trouvions que notre région était trop dépendante de ce secteur, puis par la suite, parce que les entreprises forestières vivent une crise qui se développe depuis 2003.

La valorisation et la gestion des ressources naturelles du territoire par les organisations municipales et territoriales du milieu sont une préoccupation majeure pour les élus et les gens d'affaires locaux. La Chambre de commerce adhère à cette philosophie et est d'avis qu'un des meilleurs moyens de valoriser les ressources naturelles du milieu est par un véhicule communautaire comme la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean.

Les profits et surplus réalisés par les différents partenaires communautaires de la société d'énergie communautaire seront utilisés pour contribuer à l'essor de l'économie régionale. Les projets dans lesquels les partenaires vont investir dans le futur vont contribuer à la diversification et à la prise en main locale de l'économie régionale.

Comparativement à des projets avec participation du privé où seulement une petite partie des redevances pourraient être versées à la municipalité concernée.

Contraintes économiques pour Val Jalbert

La Corporation du village de Val Jalbert doit investir constamment pour l'entretien et la conservation du patrimoine bâti du site, autant pour les 94 anciens bâtiments que pour les nouvelles installations touristiques. La Corporation du village de Val Jalbert doit donc entretenir un site touristique tout en faisant la conservation d'un village historique complet, mais sans citoyens pour payer des taxes et effectuer l'entretien individuel des bâtiments.

La Corporation a donc dû trouver des moyens alternatifs pour générer des revenus supplémentaires afin de répondre à ces différents besoins. La construction de la minicentrale de Val Jalbert pourra lui permettre de générer près de 20 millions de dollars durant les 40 prochaines années.

Du point de vue de la Chambre de commerce, ce genre d'installation permet d'assurer dans le temps une source de revenus récurrente pour la Corporation du Village Historique et ainsi réduire les effets potentiels d'une baisse de l'achalandage pour diverses raisons macroéconomique.

Les coûts d'opérations annuels de la corporation sont certainement plus élevés que ces revenus et la vocation touristique du village de Val Jalbert demeurera la pierre angulaire des activités du site. Le maintien de la vocation historique et de conservation patrimoniale du Village de Val Jalbert est une des préoccupations majeure de la Chambre de commerce et d'industrie de Roberval.

Retombées économiques locales des opérations touristiques

Le Village de Val Jalbert est un moteur touristique important pendant la saison estivale pour la MRC du Domaine-du-Roy. Il constitue une des activités majeures des touristes dans un circuit qui peut comprendre l'Hermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette, Le Zoo de Saint-Félicien et le lac en général comme attrait touristique.

Selon les données de la Corporation du Village Historique, près de 70 000 visiteurs ont franchi les tourniquets de Val Jalbert en 2011. En prenant 100 \$ par visiteurs comme base, on peut donc estimer grossières que les retombées économiques locales annuelles sont de près de 7 millions de dollars pour les activités touristiques de Val Jalbert

En saison touristique, Val Jalbert emploie près de 110 personnes pour être en mesure de présenter une offre touristique d'envergure internationale.

Au niveau de l'accessibilité locale, la Chambre de commerce de Roberval a milité dans les années 2006-2007 pour mettre en place un système d'accessibilité et d'attrait de la clientèle extérieure. L'objectif était de permettre à des résidents locaux de pouvoir bénéficier d'une entrée gratuite s'ils apportaient de la visite. Le village historique a présentement un forfait qui s'appelle amène ta visite et qui permet à un résident du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'obtenir une entrée gratuite chaque fois qu'il apporte 2 autres visiteurs de l'extérieur de la région.

Contraintes pour une exploitation hors saison et hivernale

Une des critiques soulevées par certains citoyens concernant le projet de minicentrale, c'est l'aspect de la chute lorsque la minicentrale sera en exploitation hors saison touristique. Ils invoquent que c'est parce que le débit de la chute ne sera pas assez élevé pour les visiteurs que le site sera fermé pour les touristes et visiteurs locaux.

Il est vrai que par les années passées, avant que des investissements majeurs soient réalisés sur le site, il y avait une certaine habitude pour les résidents de venir y marcher pendant quelques instants en automne ou en hiver. Cependant, les investissements récents réalisés pour moderniser l'offre touristique de Val Jalbert font en sorte qu'il n'est plus possible d'offrir ce service qu'il soit gratuit ou payé. La Corporation du village doit considérer les aspects concernant la sécurité des lieux, les risques d'incendie, les risques de noyades et finalement les risques de vandalisme sur différents équipements et édifices du site touristique.

À l'instar de sites touristiques d'envergure nationale et internationale, le Village Historique tire ses revenus de visiteurs qui paient un droit d'entrée afin de profiter d'installations adéquates qui correspondent à certains critères de base recherchés par les visiteurs.

En hiver, le tourisme est plus axé vers la réalisation d'activités sportives hivernales, motorisées ou non. Il arrive que certains sites touristiques puissent présenter des activités ponctuelles pour accueillir des touristes, mais cela n'attire généralement que des visiteurs locaux et quelques visiteurs régionaux.

Le Zoo de Saint-Félicien est un bon exemple, la vocation boréale du Zoo fait en sorte qu'il est possible d'ouvrir le site en hiver pour des visites guidées. Les visiteurs paient un certain montant par personne et ils peuvent voir des animaux, qui sont adaptés à la vie hivernale, dans leur habitat naturel. Pour offrir les services dont les touristes s'attendent, le Zoo de St-Félicien doit

faire travailler entre 10 et 20 personnes de plus par jour d'ouverture que ce qu'elle n'embauche en temps normal pour l'entretien des animaux.

Parce que l'hiver est la saison où la majorité des enfants suivent des cours à l'école, le Zoo n'est ouvert qu'à de brèves occasions en période hivernale. La concurrence offerte par les différentes autres activités hivernales est assez importante pour réduire les opportunités d'ouvrir le site et d'espérer une bonne rentabilité. Ayant personnifié le Père Noël à quelques reprises, je peux affirmer que les visiteurs sont locaux en grande partie et que certains auraient fait autre chose s'il y avait eu plus de neige.

D'une même manière, la Corporation du Village historique a déjà tenté par le passé d'offrir des activités et installations pour l'hiver. Réalisation de sculptures, de pentes pour la glissade et ouverture du moulin pour différentes collations. Le public n'était pas au rendez-vous, car c'est peu accessible comme site pour une famille avec de jeunes enfants. Val Jalbert a fait deux années de test d'ouverture en hiver et cela s'est soldé par un important déficit qui a eu des répercussions importantes sur les opérations des années subséquentes.

Pour la Chambre de commerce, ce qui est important, c'est que le Village Historique de Val Jalbert soit performant au niveau touristique pendant la période estivale, moment où il doit concentrer ses énergies, ses efforts et ses investissements. Opérer en période hivernale augmente les risques d'exploitation au niveau financier et au niveau des équipements par une surveillance qui sera nécessairement réduite par rapport à l'été.

Les démarches de consultation des gens d'affaires par la Chambre de commerce et d'industrie de Roberval

En 2007, un comité de gens d'affaires a été formé afin de bien comprendre la teneur du projet et de mettre sur pied les actions les plus adéquates afin d'informer les gens d'affaires sur ce projet et véhiculer les bonnes informations dans ce dossier.

Parmi les actions réalisées, notons une présentation des aspects préliminaire du projet en mai 2008 devant plus d'une centaine de gens d'affaires. Un sondage a été envoyé par la poste à plus de 1500 places d'affaires de la MRC du Domaine-du-Roy et 151 réponses ont été obtenues. De plus, la Chambre de commerce a contribué à ce que 115 entreprises du secteur fassent parvenir des lettres d'appuis à la MRC du Domain-du-Roy pour la réalisation du projet de minicentrale.

Méthodologie du sondage

- Sondage effectué auprès de 151 répondants, entièrement composé d'entreprises et d'organismes du secteur Roberval en mai 2008
- Le sondage n'est pas considéré scientifique étant donné le caractère non aléatoire des répondants
- Le sondage était non obligatoire et il a été envoyé par la poste à plus de 1 500 organisations dans le secteur Roberval

Questions et résultats du sondage

Voir power-point

Conclusion

En regard de tous les éléments présentés par les promoteurs qui respectent les différents aspects du développement durable et les réglementations des différents ministères concernés, il appert que le projet de minicentrale de Val Jalbert constitue un projet respectant les valeurs de la Chambre de commerce et d'industrie de Roberval. La Chambre de commerce donne donc son appui pour la réalisation de ce projet.

Il est aussi de l'avis de la Chambre de commerce qu'il est probable que le Village historique de Val Jalbert ne puisse maintenir sa mission de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti d'un village industriel des années 20 advenant le cas où le projet de minicentrale ne pourrait pas être réalisé.